

Conditions générales de réservation «Location» et «Emplacement» au Camping *Les Goélands*

1. Toute réservation est nominative et ne peut être cédée.
2. La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception d'un versement de 25 % d'acompte et 24,50 € de frais de réservation et assurance.
3. En cas de retard non signalé, la location redevient disponible au bout de 72 heures et le paiement intégral des prestations demeure exigé.
4. En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez à devoir les frais de réservation et l'assurance. À titre d'indemnité de rupture de contrat : un montant égal à 20 % du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée. Un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
5. Location : **Le solde de la réservation devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée** prévue sans aucun rappel de notre part. À votre arrivée vous devrez déposer un chèque de caution de 500 € qui vous sera rendu à la fin de votre séjour, déduction faite s'il y a lieu, des frais de nettoyage et remise en état.
Emplacement : Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.
6. Le camping a contracté une assurance responsabilité civile : TOLEDE - N°46324180.
7. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

À proximité du Camping *Les Goélands*

- Piste cyclable : 100 m
- Arrêt de bus
(Compagnie Citram) : 250 m
- Tennis : 1 km
- Club de voile : 1 km
- Supermarché : 2 km
- Centre-ville : 3 km
- Cinéma : 3 km
- Océan : 10 km
- Gare : 21 km

Arrêté préfectoral du 30 avril 2007 - Classement Tourisme 3 étoiles pour 400 places



CAMPING LES GOÉLANDS ***

